



La démarche

RECHERCHE MARY POPPINS!

Trouver une nounou, pas simple. Des pistes pour découvrir la perle rare (car, oui, elle existe) et financer son intervention.



RESSOURCES

> Charte pour de bonnes relations entre parents et assistant maternel, www.unaf.fr

> Handéo a réalisé en 2013 une enquête sur le thème « L'aide à domicile auprès d'enfants en situation de handicap » auprès de 700 parents. Pour consulter les résultats : www.handeo.fr

MERCI À

> Anne Berretz, responsable du Centre ressources Petite enfance et handicap à Strasbourg, Sonia Cardoner, présidente de l'association APEEIMC, et Patrick Rothkegel, directeur général de Handéo.

RECRUTEZ (VOUS-MÊME) UNE NOUNOU

➤ Par le bouche-à-oreille (généralement le plus efficace). Vous connaissez d'autres parents d'enfants handicapés dans votre ville? Demandez-leur s'ils ont de bons contacts, testés et approuvés!

➤ En contactant les enseignes qui proposent des services adaptés pour les enfants handicapés: Family sphere, www.family-sphere.com, O2, www.o2.fr, Assidom, www.assidom.com, Viva services, www.vivaservices.fr

➤ En vous rendant sur le site www.mon-enfant.fr ou dans les nombreux services « Petite enfance et handicap » qui se développent sur tout le territoire (renseignements auprès de votre mairie ou de la CAF) pour connaître les réseaux d'assistantes maternelles et de nounous sensibilisées au handicap.

➤ Et pour vous faire aider avant d'embaucher (quel contrat, ce que je dois déclarer, comment gérer la relation de travail?): Fédération des particuliers employeurs, www.fepem.fr

FAITES APPEL À HANDÉO

➤ Depuis 2007, cette association fondée à l'initiative des fédérations et unions nationales du handicap développe une offre en aide humaine adaptée aux personnes en

situation de handicap: www.handeo.fr

➤ Elle a créé un label, Cap'Handéo, pour aider les personnes handicapées et leurs familles à trouver les bons intervenants à la maison, y compris les nounous.

➤ Les enfants atteints d'un handicap mental sévère, d'autisme, de polyhandicap ne sont pas oubliés.

TROUVEZ DES FINANCEMENTS

➤ Si vous bénéficiez de l'AEEH de base, vous pourrez prétendre à un complément de l'AEEH ou à une aide par le biais de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour le financement d'un prestataire de services. Un travailleur social de la MDPH viendra évaluer à la maison vos besoins précis (une tierce personne qui va aussi emmener votre enfant jouer dehors ou à la bibliothèque, qui devra effectuer des soins, accompagner votre enfant au centre de loisirs, etc.).

➤ Pensez à solliciter votre mairie (CCAS), le conseil général (aide financière d'aide sociale à l'enfance [AFASE]) ou votre mutuelle. Certaines complémentaires santé proposent de manière ponctuelle, par l'intermédiaire de leur service d'action sociale, une aide financière pour l'intervention d'aides à domicile. ■

Isabelle Malo